

Pourquoi m'inscrire ?



Recevoir ma carte étudiant et profiter des avantages réservés aux étudiants *



Accéder aux cours en ligne



Accéder aux bibliothèques universitaires et aux ressources numériques



Pratiquer une activité sportive avec le SUAPS.

Réinscription à l'Université de Poitiers



1. Je reçois par mail mon numéro étudiant et le lien d'inscription



2. Je me connecte sur le lien
(entre le 9 octobre 2023 à 14h et le 10 novembre 2023 à 14h)
<https://iareins-alumni.appli.univ-poitiers.fr/irtsreins.html>



3. Je vérifie mes informations et les modifie si nécessaire



4. Je valide ma réinscription



5. Je reçois ma confirmation de réinscription par mail



6. Je réalise les démarches nécessaires à la réactualisation de ma carte étudiant sur UP-Démarches accessible sur mon Environnement Numérique de Travail

Pour accéder à mon ENT, mon compte de Services en Ligne doit être actif. Si ce n'est pas le cas, je dois me connecter sur le lien <http://sel.univ-poitiers.fr> pour le réactiver.

Mon compte SEL me permet d'accéder aux cours en ligne sur <http://www.e-notitia.fr> et mon statut d'étudiant à l'Université de Poitiers me permet d'accéder à différents services et de bénéficier des avantages réservés aux étudiants *



7. Ma carte étudiant est réactualisée pour 2023-2024

* Achat de matériel informatique ou de licences logicielles à prix réduits, prêt d'ordinateurs portables, connexion wifi sur tous les campus de France (par le biais du réseau EDUROAM), accès aux restaurants universitaires, au service d'orientation et d'insertion, mais également au programme Microsoft EES qui permet à chaque étudiant d'obtenir gratuitement plusieurs licences MS Office (Word, Excel, Powerpoint, etc.) pour ses besoins privés et/ou professionnels.